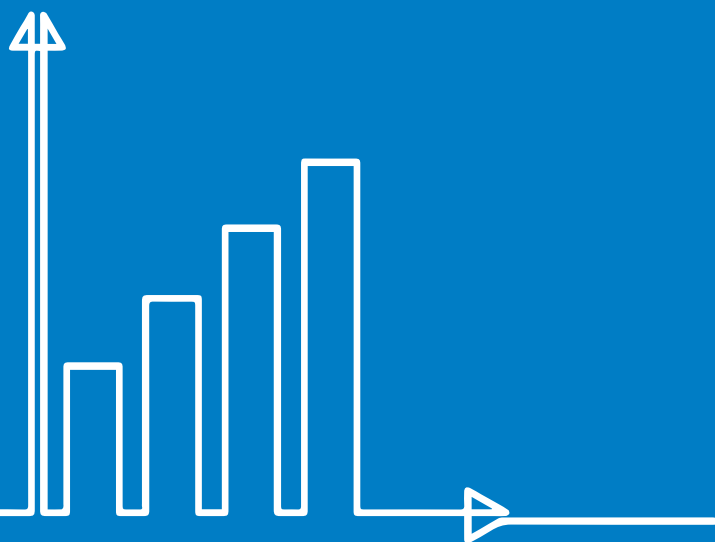


COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2019



SAHAM
Assurance

member of  **Sanlam** group

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MAI 2020
AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SAHAM Assurance, société anonyme au capital de 41 1.687.400 DH, dont le siège social est à Casablanca, 216 Bd Zerktouni, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 22 341, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social le :

Lundi 11 mai 2020 à 12 heures

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019.
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2019.
5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 et décision à cet égard.
6. Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux administrateurs au titre de l'exercice écoulé.
7. Ratification de la cooptation d'Administrateur.
8. Renouvellement du mandat des Administrateurs.
9. Pouvoirs à conférer.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle qu'amendée par la loi 20-05 et par la loi 78-12 et la loi 20-19.

Conformément à l'article 121 de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, tout actionnaire remplissant les conditions prévues à l'article 117 de ladite loi, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ce ou ces projets de résolutions doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis de convocation.

Le Conseil d'Administration

Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2019, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 405 753 007,54 Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2019.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2019 se traduisant par un bénéfice net comptable de 405 753 007,54 Dirhams :

Bénéfice net	405 753 007,54 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 591 051,59 DH

Bénéfice distribuable	410 344 059,13 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244,00 DH
Réserve générale	241 000 000,00 DH
Superdividende	139 973 716,00 DH

Solde à affecter au report à nouveau	4 669 099,13 DH

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de **164 674 960,00 DH** représentant un dividende de 40 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit **4 669 099,13 DH**.

Ce dividende de 40 DH par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juin 2020.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05 et par la loi 78-12 du 29/07/2015, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 25 février 2020, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 600 000 (six cent mille) dirhams, au titre de jetons de présence.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale constate la démission de Madame Nadia FETTAH de son mandat d'administrateur de la société depuis octobre 2019, et ratifie la nomination de **Monsieur Emmanuel BRULE** en qualité d'administrateur de la Société pour la durée restante à courir du mandat de Madame Nadia FETTAH, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de certains membres du conseil d'administration expire à l'issue de la présente Assemblée Générale.

En conséquence, elle décide de renouveler, sur proposition du Conseil d'Administration, le mandat des membres du conseil d'administration suivants pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2022 :

Madame Margaret Mercer DAWES ;

Monsieur Kofi BUCKNOR ;

Monsieur Mohamed BERRADA ;

Monsieur Emmanuel BRULE ;

La société Sanlam Pan Africa représentée par M.Emmanuel BRULE ;

La société Sanlam Pan Africa Holdings Maroc représentée par M. William Robertson DOMMISSE ;

Sanam Holding représentée par M. Ismail FARIH.

Septième résolution

En conséquence de l'adoption de la cinquième et la sixième résolution, l'Assemblée Générale constate que le conseil d'administration de la société est désormais composé des membres suivants :

Monsieur Said ALJ, Président du Conseil ;

La société Sanlam Pan Africa Holdings Maroc représentée par M. William Robertson DOMMISSE ;

La société Sanlam Pan Africa représentée par M. Emmanuel BRULE ;

La société Sanam Holding représentée par Monsieur Ismail FARIH ;

Monsieur Emmanuel BRULE ;

Monsieur Kofi BUCKNOR ;

Madame Margaret Mercer DAWES ;

Monsieur John MELVILLE ;

Monsieur Mohamed BERRADA ;

Monsieur Raymond FARHAT.

Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil d'Administration

COMMUNICATION FINANCIÈRE

DE SAHAM ASSURANCE MAROC AU TITRE DE L'ANNÉE 2019



BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amort. Prov. Exercice	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	18 327 527 836,07	1 371 748 099,92	16 955 779 736,15	15 942 099 335,94
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	106 816 050,05	92 599 256,70	14 216 793,35	18 251 228,18
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	106 816 050,05	92 599 256,70	14 216 793,35	18 251 228,18
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 842 513 426,04	153 133 002,66	1 689 380 423,38	1 688 064 965,30
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1 565 268 811,69		1 565 268 811,69	1 565 268 811,69
Autres immobilisations incorporelles	277 244 614,35	153 133 002,66	124 111 611,69	122 796 153,61
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	457 242 396,74	341 646 853,82	115 595 542,92	187 300 745,08
Terrains	10 584 750,00		10 584 750,00	12 351 750,00
Constructions	13 028 416,80	108 110,86	12 920 305,94	16 725 187,23
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	929 539,99	929 539,99		208 501,32
M. M. B. et aménagements divers	431 653 378,79	340 609 202,97	91 044 175,82	96 540 069,37
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	1 046 311,16		1 046 311,16	61 475 237,16
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	795 461 981,86	240 648 995,04	554 812 986,82	622 911 583,96
Prêts immobilisés	125 926 654,50	26 127 684,95	99 798 969,55	130 441 443,26
Autres créances financières	533 980 957,11	199 597 066,18	334 383 890,93	353 807 541,33
Titres de participation	135 554 370,25	14 924 243,91	120 630 126,34	138 662 599,37
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER. D'ASSURANCE	15 125 493 981,38	543 719 991,70	14 581 773 989,68	13 425 570 813,42
Placements immobiliers	3 742 755 597,94	357 744 573,87	3 385 011 024,07	3 481 846 849,99
Obliga., bons et titres de créances négociables	1 113 974 357,02		1 113 974 357,02	1 433 330 987,34
Actions et parts sociales	9 910 426 054,97	185 975 417,83	9 724 450 637,14	7 811 777 725,28
Prêts et effets assimilés	5 922 375,52		5 922 375,52	4 245 234,51
Dépôts en comptes indisponibles	351 772 848,02		351 772 848,02	693 727 268,39
Placem ^t affectés aux contrats en unités de cpt				
Dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	642 747,91		642 747,91	642 747,91
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF				
Dimin. des créances immo. et des placem.				
Aug ^t des dettes de financ. et des prov. Tech.				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	4 684 931 117,94	752 775 314,76	3 932 155 803,18	3 861 610 087,28
PART DE S. CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECH.	840 491 319,86		840 491 319,86	950 413 269,78
Provisions pour primes non acquises	57 553 491,49		57 553 491,49	60 124 339,81
Provisions pour sinistres à payer	456 847 077,20		456 847 077,20	540 617 300,92
Provisions des assurances-vie	326 090 751,17		326 090 751,17	349 671 629,05
Autres provisions techniques				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	3 318 621 701,47	717 514 891,93	2 601 106 809,54	2 528 975 521,32
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	165 322 965,60		165 322 965,60	240 968 987,51
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 075 333 717,69	699 964 746,65	1 375 368 971,04	1 394 710 100,82
Personnel débiteur	11 505 413,24		11 505 413,24	8 110 541,14
Etat débiteur	272 625 693,95		272 625 693,95	266 931 993,20
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	386 199 366,63	17 550 145,28	368 649 221,35	178 789 301,74
Comptes de régularisation-Actif	407 634 544,36		407 634 544,36	439 464 596,91
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)	525 818 096,61	35 260 422,83	490 557 673,78	382 221 296,18
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Elts circulants)				
TRESORERIE - ACTIF	304 798 306,37		304 798 306,37	287 346 600,59
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR et C.C.P.	304 767 612,09		304 767 612,09	287 216 354,58
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	30 694,28		30 694,28	130 246,01
TOTAL GENERAL	23 317 257 260,38	21 245 234 14,68	21 192 733 845,7	20 091 056 023,81

BILAN - PASSIF

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Passif	Exercice		Exercice précédent
	Brut	Net	Net
FINANCEMENT PERMANENT	19 430 188 049,97		18 169 677 882,37
CAPITAUX PROPRES	4 401 324 372,34		4 160 246 324,80
Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00		411 687 400,00
Actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé, dont versé	411 687 400,00		411 687 400,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95		1 154 962 986,95
Ecarts de réévaluation	27 732 511,78		27 732 511,78
Réserve légale	41 597 414,48		41 597 414,48
Autres réserves	2 355 000 000,00		2 117 000 000,00
Report à nouveau (1)	4 591 051,59		4 294 900,51
Fonds social complémentaire			
Résultat net de l'exercice (1)	405 753 007,54		402 971 111,08
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT			
Emprunts obligataires			
Emprunts pour fond d'établissement			
Autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	15 028 863 677,63		14 009 431 557,57
Provisions pour primes non acquises	841 593 405,85		820 134 882,41
Provisions pour sinistres à payer	7 629 348 957,28		7 126 099 330,57
Provisions des assurances-vie	5 593 219 984,89		5 053 404 763,30
Provisions pour fluctuations de sinistralité	772 074 801,53		809 114 038,22
Provisions pour aléas financiers			
Provisions techniques des contrats en unités de compte			
Provisions pour participation aux bénéfices	101 445 243,42		99 410 347,77
Provisions techniques sur placement	74 917 321,77		78 070 991,34
Autres provisions techniques	16 263 962,89		23 197 203,96
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF			
Augmentation des créances immobilisées et des placements			
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	1 680 870 797,86		1 737 918 840,30
DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES	252 796 343,47		272 388 118,96
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	252 796 343,47		272 388 118,96
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	1 428 074 454,39		1 465 530 721,34
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	156 729 887,47		143 418 120,24
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	312 851 013,98		336 012 229,35
Personnel créditeur	44 158 636,76		36 770 255,59
Organismes sociaux créditeurs	13 038 041,95		11 316 367,51
Etat créditeur	234 948 040,85		227 160 138,16
Comptes d'associés créditeurs	16 200,00		16 200,00
Autres créanciers	637 211 656,33		685 559 164,27
Comptes de régularisation-passif	29 120 977,05		25 278 246,22
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)			
TRESORERIE - PASSIF	81 674 997,87		183 459 301,14
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques	81 674 997,87		183 459 301,14
TOTAL GENERAL	21 192 733 845,70		20 091 056 023,81

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Cessions	Net	Net
1- PRIMES	1 098 228 272,66	19 649 647,95	1 078 578 624,71	1 029 618 552,15
Primes émises	1 098 228 272,66	19 649 647,95	1 078 578 624,71	1 029 618 552,15
2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	512 390,00		512 390,00	7 770 440,14
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	91 778,03		91 778,03	7 637 138,17
Reprises d'exploitation, transferts de charges	420 611,97		420 611,97	133 301,97
3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES	1 102 221 611,32	2 683 350,22	1 099 538 261,10	1 083 218 495,71
Prestations et frais payés	535 008 355,87	29 588 442,86	505 419 913,01	490 507 508,91
Variation des provisions pour sinistres à payer	10 463 824,25	-3 324 214,76	13 788 039,01	-2 178 356,89
Variation des provisions des assurances vie	539 815 221,59	-23 580 877,88	563 396 099,47	587 326 051,03
Var des prov pour fluctuations de sinistralité	14 899 313,96		14 899 313,96	25 898 504,04
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des Contrats en Unités de Comptes				
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	2 034 895,65		2 034 895,65	-18 335 211,38
Variation des autres provisions techniques				
4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	129 168 806,80		129 168 806,80	110 852 477,28
Charges d'acquisition des contrats	61 144 494,02		61 144 494,02	41 767 157,04
Achats consommés de matières et fournitures	6 404 428,79		6 404 428,79	7 126 560,61
Autres charges externes	19 514 147,86		19 514 147,86	18 281 564,86
Impôts et taxes	5 602 806,54		5 602 806,54	3 883 394,67
Charges de personnel	36 308 560,26		36 308 560,26	28 801 067,64
Autres charges d'exploitation	393 223,53		393 223,53	2 985 424,81
Dotations d'exploitation	-198 854,20		-198 854,20	8 007 307,65
5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	238 713 671,42		238 713 671,42	228 821 510,44
Revenus des placements	85 336 395,30		85 336 395,30	89 439 135,38
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	1 480,35		1 480,35	1 480,35
Profits sur réalisation de placements	143 102 751,66		143 102 751,66	125 378 294,13
Ajust. de VARCUC (1)(plus-values non réalisées)				
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	5 612 659,47		5 612 659,47	3 944 837,62
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	4 660 384,64		4 660 384,64	10 057 762,96
6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	42 966 411,11		42 966 411,11	38 053 169,62
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	17 089 374,98		17 089 374,98	11 055 755,88
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	351 479,96		351 479,96	458 773,92
Pertes sur réalisation de placements	22 157 022,84		22 157 022,84	18 388 246,40
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)				
Autres charges de placements	231 099,96		231 099,96	749 316,00
Dotations sur placement	3 137 433,37		3 137 433,37	7 401 077,42
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	63 097 504,85	16 966 297,73	46 131 207,12	34 086 360,11

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1- PRIMES	4 302 704 124,46	271 686 750,65	4 031 017 373,81	3 866 117 676,01
Primes émises	4 324 162 647,89	269 115 902,33	4 055 046 745,56	3 907

COMMUNICATION FINANCIÈRE

DE SAHAM ASSURANCE MAROC AU TITRE DE L'ANNÉE 2019



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1 PRIMES	5 400 932 397,12	291 336 398,60	5 109 595 998,52	4 895 736 228,16
• Primes émises	5 422 390 920,55	288 765 550,28	5 133 625 370,27	4 936 749 178,02
• Variation des provisions pour primes non acquises	± 21 458 523,43	-2 570 848,32	24 029 371,75	41 012 949,86
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	98 210 168,55		98 210 168,55	160 806 896,35
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	82 153 519,35		82 153 519,35	158 061 173,95
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	16 056 649,20		16 056 649,20	2 745 722,40
3 PRESTATIONS ET FRAIS	4 217 801 922,28	106 098 234,41	4 111 703 687,87	3 879 899 508,27
• Prestations et frais payés	3 216 674 656,09	213 449 336,01	3 003 225 320,08	3 039 085 664,07
• Variation des provisions pour sinistres à payer	± 503 249 626,71	-83 770 223,72	587 019 850,43	203 118 621,99
• Variation des provisions des assurances-vie	± 539 815 221,59	-23 580 877,88	563 396 099,47	587 326 051,03
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	± -37 039 236,69		-37 039 236,69	61 667 008,54
• Variation des provisions pour aléas financiers	±			
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±			
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices	± 2 034 895,65		2 034 895,65	-18 335 211,38
• Variation des autres provisions techniques	± -6 933 241,07		-6 933 241,07	7 037 374,02
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1 225 116 440,40	0,00	1 225 116 440,40	1 164 517 320,19
• Charges d'acquisition des contrats	544 089 018,17		544 089 018,17	523 145 420,54
• Achats consommés de matières et fournitures	67 400 080,51		67 400 080,51	66 161 316,11
• Autres charges externes	164 854 007,34		164 854 007,34	169 721 757,67
• Impôts et taxes	36 443 767,42		36 443 767,42	36 052 524,81
• Charges de personnel	253 037 199,16		253 037 199,16	267 382 352,72
• Autres charges d'exploitation	40 583 747,76		40 583 747,76	27 715 983,28
• Dotations d'exploitation	118 708 620,04		118 708 620,04	74 337 965,06
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	907 845 741,33		907 845 741,33	747 665 577,00
• Revenus des placements	336 758 954,20		336 758 954,20	363 154 036,69
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	2 960,70		2 960,70	5 304,59
• Profits sur réalisation de placements	544 446 485,39		544 446 485,39	316 040 120,17
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	19 644 943,06		19 644 943,06	13 848 984,00
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	6 992 397,98		6 992 397,98	54 617 131,55
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	189 413 666,30		189 413 666,30	183 050 970,21
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	60 952 024,56		60 952 024,56	48 024 565,05
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	3 947 999,98		3 947 999,98	4 207 546,95
• Pertes sur réalisation de placements	55 264 737,75		55 264 737,75	73 016 257,99
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
• Autres charges de placements	2 537 429,26		2 537 429,26	4 174 559,50
• Dotations sur placements	66 711 474,75		66 711 474,75	53 628 040,72
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3-4+5-6)	774 656 278,02	185 238 164,19	589 418 113,83	576 740 902,84

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

I - tableau de formation des résultats (T.F.R.)		Exercice	Exercice précédent
1 Primes acquises		5 400 932 397,12	5 183 324 708,46
1a Primes émises		5 422 390 920,55	5 223 201 223,54
1b Variation des provisions pour primes non acquises		21 458 523,43	39 876 515,08
2 Variation des provisions mathématiques		367 866 376,14	380 739 991,58
3 Ajustement VARCUC			
4 Charges des prestations		3 707 450 233,40	3 461 825 095,67
4a Prestations et frais payés (hors rubrique 9)		3 216 674 656,09	3 263 675 153,58
4b Variation des provisions pour prestations et diverses		490 775 577,31	198 149 942,09
A SOLDE DE SOUSCRIPTION "MARGE BRUTE"		1 325 615 787,58	1 340 759 621,21
5 Charges d'acquisition		544 089 018,17	523 145 420,54
6 Autres charges techniques d'exploitation		681 027 421,78	641 371 899,65
8 Produits techniques d'exploitation		98 210 168,55	160 806 896,35
B CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES		1 126 906 271,40	1 003 710 423,84
C MARGE D'EXPLOITATION		198 709 516,18	337 049 197,37
8 Produits nets des placements (hors ajustement VARCUC)		718 432 075,03	564 614 606,79
9 Participations aux résultats et charges des intérêts crédités		142 485 312,74	125 505 399,43
D SOLDE FINANCIER		575 946 762,29	439 109 207,36
E RESULTAT TECHNIQUE BRUT		774 656 278,47	776 158 404,73
10 Part des réassureurs dans les primes acquises		291 336 398,60	287 588 480,30
11 Part des réassureurs dans les prestations payées		213 449 336,01	224 589 489,51
12 Part des réassureurs dans les provisions		-107 351 101,60	-136 418 511,10
F SOLDE DE REASSURANCE		-185 238 164,19	-199 417 501,89
G RESULTAT TECHNIQUE NET		589 418 114,28	576 740 902,84
13 Résultat non technique courant		-76 278 501,04	55 196 458,08
14 Résultat non technique non courant		62 450 945,96	-63 784 361,84
H RESULTAT NON TECHNIQUE		-13 827 555,08	-8 587 903,76
I RESULTAT AVANT IMPOT		575 590 559,20	568 152 999,08
15 Impôts sur les sociétés		169 837 551,66	165 181 888,00
J RESULTAT NET		405 753 007,54	402 971 111,08
16 MARGE D'EXPLOITATION NETTE DE REASSURANCE		13 471 351,99	137 631 695,48

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement		Exercice	Exercice précédent
1 Résultat net de l'exercice =			
(+) - BÉNÉFICE		405 753 007,54	402 971 111,08
(-) - PERTE			
2 (+) Dotations d'exploitation		46 595 493,68	36 813 119,95
3 (+) Dotations sur placements		66 711 474,75	53 628 040,72
4 (+) Dotations non techniques courantes		106 218 710,28	9 099 129,01
5 (+) Dotations non techniques non courantes			
6 (-) Reprises d'exploitation			
7 (-) Reprises sur placements		6 992 397,98	54 617 131,55
8 (-) Reprises non techniques courantes			13 199 815,48
9 (-) Reprises non techniques non courantes			
10 (-) Profits provenant de la réévaluation			
11 (+) Pertes provenant de la réévaluation			
12 (-) Produits des cessions d'immobilisations		181 000,00	585 600,00
13 (+) V.N.A. des immobilisations cédées		67 410,58	500 239,22
(=) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		618 172 698,85	434 609 092,95
14 (-) Distribution de bénéfices		164 674 960,00	164 674 960,00
(=) AUTOFINANCEMENT		453 497 738,85	269 934 132,95

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
 (3) Y compris les reprises sur subventions.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

IV - Compte Non Technique

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Libellé	Opérations		Taux de l'exercice	Taux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
1- PRODUITS NON TECHNIQUES courants	37 789 577,63	60 361,83	37 849 939,46	65 690 447,02
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants	37 789 577,63		37 789 577,63	51 265 220,37
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants		60 361,83	60 361,83	1 225 411,17
Reprises non techniques, transferts de charges				13 199 815,48
2- CHARGES NON TECHNIQUES courantes	114 128 440,50		114 128 440,50	10 493 988,94
Charges d'exploitation non techniques courantes	936 287,39		936 287,39	3 505,75
Charges financières non techniques courantes	5 369 315,08		5 369 315,08	
Amortissement des différences sur prix de remboursement	2 462,24		2 462,24	
Autres charges non techniques courantes	1 601 665,51		1 601 665,51	1 391 354,18
Dotations non techniques courantes	106 218 710,28		106 218 710,28	9 099 129,01
Résultat non technique courant (1 - 2)	-76 338 862,87	60 361,83	-76 278 501,04	55 196 458,08
3- PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	2 667 383,67	80 000 006,00	82 667 389,67	781 938,75
Produits des cessions d'immobilisations	181 000,00		181 000,00	585 600,00
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants	2 486 383,67	80 000 006,00	82 486 389,67	196 338,75
Reprises non courantes, transferts de charges				
4- CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	5 832 851,21	14 383 592,50	20 216 443,71	64 566 300,59
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	67 410,58		67 410,58	500 239,22
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	5 765 440,63	14 383 592,50	20 149 033,13	64 066 061,37
Dotations non courantes				
Résultat non technique non courant (3 - 4)	-3 165 467,54	65 616 413,50	62 450 945,96	-63 784 361,84
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)	-79 504 330,41	65 676 775,33	-13 827 555,08	-8 587 903,76

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

V - Récapitulation

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

LIBELLE	Exercice	Exercice précédent
I- RESULTAT TECHNIQUE VIE	46 131 207,12	34 086 360,11
II- RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	543 286 907,16	542 654 542,73
III- RESULTAT NON TECHNIQUE	-13 827 555,08	-8 587 903,76
IV- RESULTAT AVANT IMPOTS	575 590 559,20	568 152 999,09
V- IMPOTS SUR LES RESULTATS	169 837 551,66	165 181 888,00
VI- RESULTAT NET	405 753 007,54	402 971 111,09
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 317 804 686,13	1 266 210 502,73
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	4 797 847 222,72	4 537 998 198,78
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	120 517 329,13	66 472 385,77
TOTAL DES PRODUITS	6 236 169 237,98	5 870 681 087,28
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 271 673 479,01	1 232 124 142,61
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	4 254 560 315,56	3 995 343 656,05
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	134 344 884,21	75 060 289,53
IMPOTS SUR LES RESULTATS	169 837 551,66	165 181 888,00
TOTAL DES CHARGES	5 830 416 230,44	5 467 709 976,19
RESULTAT NET	405 753 007,54	402 971 111,09

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Masses	Exercice 2019	Exercice 2018	Variations a - b	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent (moins rubrique 16)	4 401 324 372,34	4 160 246 324,80		241 078 047,54
2 Moins actif immobilisé (moins rubrique 26)	2 374 005 746,47	2 516 528 522,52		142 522 776,05
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	2 027 318 625,87	1 643 717 802,28		383 600 823,59
4 Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	14 188 372 357,70	13 059 018 287,79		1 129 354 069,91
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	14 328 977 646,20	13 153 182 694,46	1 175 794 951,74	
6 = BESOIN EN COUVERTURE (4 - 5) (B)	-140 605 288,50	-94 164 406,67		46 440 881,83
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	3 091 664 483,32	2 911 196 817,50	180 467 665,82	
8 Passif circulant (moins rubrique 42)	1 428 074 454,39	1 465 530 721,34	37 456 266,95	
9 = BESOIN DE FINANCEMENT (7 - 8) (C)	1 663 590 028,93			

COMMUNICATION FINANCIÈRE

DE SAHAM ASSURANCE MAROC AU TITRE DE L'ANNÉE 2019



ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au 31/12/2019

Indication des dérogations	Justification des Dérogations	Influence des dérogations Sur le patrimoine, la situation Financière et les resultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Identifiant Fiscal	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES										
CASAPLAZZA	Immobilier	14495809	24 376 500	100,00%	24 359 500,00	24 359 500,00	31/12/18	22 586 068,00	-97 183,00	-
SAHAM ASSET MANAGEMENT	Finances	40427592	5 000 000	100,00%	4 999 600,00	4 999 600,00	31/12/18	6 083 368,00	3 548 047,00	3 000 000,00
DAYAM	Immobilier	40182776	1 000 000	99,90%	999 200,00	-	31/12/18	-9 387 590,00	-489 670,00	-
JADIS SAS	Immobilier	40169334	8 205 400	90,30%	7 405 400,00	6 901 760,00	31/12/18	7 067 269,00	-70 529,00	-
DARIF	Investissement	1105111	50 000 000	44,50%	22 261 900,00	13 185 723,37	31/12/18	29 613 326,00	-1 142 191,00	-
PARTENARIAT CAPITAL MAROC	Investissement	40394259	47 000 000	100,00%	46 999 600,00	46 999 600,00	31/12/18	41 092 777,29	-757 844,45	-
II - PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCES										
SMAEX	ASSURANCES	1003169	50 000 000	2,00%	750 000,00	750 000,00	31/12/18	128 831 328,00	2 945 275,00	-
CAT	ASSURANCES	1085427	162 656 000	16,20%	26 290 600,00	26 290 600,00	31/12/18	402 220 244,00	272 766 701,00	40 224 618,00
WAFASSURANCE	ASSURANCES		350 000 000	1,00%	76 234 156,99	76 234 156,99	31/12/18	5 306 253 685,00	607 932 543,00	2 477 880,00
SAHAM ASSISTANCE	ASSURANCES	1030998	50 000 000	100,00%	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/18	197 907 155,00	48 162 602,00	3 750 000,00
STOCKVIS	DISTRIBUTION	1620634	91 951 500	32,60%	48 035 865,22	37 460 775,48	31/12/18	294 222 290,00	4 568 931,00	-
AFRICA-RE -ACT-	ASSURANCES		2 740 831 911	0,20%	3 746 796,45	3 746 796,45	31/12/18	6 902 555 777,70	185 646 773,01	728 678,00
SAHAM HOTEL	Hôtelier	40175297	16 000 000,00	100,00%	16 000 000,00	-	31/12/18	-94 217 177,00	-3 622 975,00	-
AGDAL SALE	Immobilier	40461322	217 853 800	100,00%	217 853 800,00	217 853 800,00	31/12/18	201 128 564,00	-3 886 533,00	-
TAMARIS GARDEN	Immobilier	14384697	77 725 900	100,00%	77 725 900,00	77 725 900,00	31/12/18	65 734 100,00	-600 124,00	-
166 ERRAHMA	Immobilier	40495033	396 596 100	100,00%	350 302 400,00	350 302 400,00	31/12/18	393 587 395,00	-196 724,00	-
TERTIA	Immobilier	1102816	125 100 000	100,00%	157 550 000,00	157 550 000,00	31/12/18	109 315 336,00	12 967 507,00	-
ESPACE DEVELOPPEMENT	Immobilier	40157146	272 405 000	100,00%	478 879 015,00	478 879 015,00	31/12/18	281 216 260,00	7 377 649,00	-
RYADS PARTNERS	Immobilier	40176964	394 000 000	98,00%	393 200 000,00	393 200 000,00	31/12/18	386 397 274,00	5 567 187,00	-
PARTICIPATION (KHALLADI)	Energies	33623743	131 514 000	100,00%	131 514 000,00	131 514 000,00	31/12/19	130 744 235,66	-573 339,54	-
TOTAL					2 185 107 733,66	2 147 953 627,29				50 181 176,00

TABLEAU DES PROVISIONS

I- Provisions techniques

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

LIBELLE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	820 134 882,41	60 124 339,81	760 010 542,60	21 458 523,43	-2570 848,32	24 029 371,75	841 593 405,85	57 553 491,49	784 039 914,36
Provisions pour sinistres à payer	7 126 099 330,57	540 617 300,92	6 585 482 029,65	503 249 626,71	-83 770 223,72	587 019 850,43	7 629 348 957,28	456 847 077,20	7 172 501 880,08
Provisions des assurances-vie	5 053 404 763,30	349 671 629,05	4 703 733 134,25	539 815 221,59	-23 580 877,88	563 396 099,47	5 593 219 984,89	326 090 751,17	5 267 129 233,72
Provisions pour fluctuations de sinistralité	809 114 038,22		809 114 038,22	-37 039 236,69		-37 039 236,69	772 074 801,53		772 074 801,53
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en LUC									
Provisions pour participation aux bénéfices	99 410 347,77		99 410 347,77	2 034 895,65		2 034 895,65	101 445 243,42		101 445 243,42
Provisions techniques sur placements	78 070 991,34		78 070 991,34	-3 153 669,57		-3 153 669,57	74 917 321,77		74 917 321,77
Autres Provisions techniques	23 197 203,96		23 197 203,96	-6 933 241,07		-6 933 241,07	16 263 962,89		16 263 962,89
TOTAL	14 009 431 557,57	950 413 269,78	13 059 018 287,79	1 019 432 120,05	-10 992 194,92	1 129 354 069,97	15 028 863 677,63	840 491 319,86	14 188 372 357,77

II- Autres provisions

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Nature	Montant début de l'exercice	Dotations			Reprises			montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	291 331 596,85		29 689 788,44	105 603 027,58				426 624 412,87
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	291 331 596,85		29 689 788,44	105 603 027,58				426 624 412,87
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	694 860 504,18	72 113 126,36	3 567 494,35	507 571,32	15 646 653,04	2 626 728,41		752 775 314,76
5. Autres provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	694 860 504,18	72 113 126,36	3 567 494,35	507 571,32	15 646 653,04	2 626 728,41		752 775 314,76
TOTAL (A+B)	986 192 101,03	72 113 126,36	33 257 282,79	106 110 598,90	15 646 653,04	2 626 728,41		1 179 399 727,63

TABLEAU DES CRÉANCES

Au : 31/12/2019

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés	125 926 654,50		86 679 870,45	39 246 784,05				
- Autres créances financières	533 980 957,11		466 764 066,96	67 216 890,15				
Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et titres non négociables	1 113 974 357,02		1 113 974 357,02			374 329 000,00	739 645 357,02	
- Prêts et effets assimilés	5 922 375,52		5 922 375,52					
- Créances pour dépôts auprès des cédantes								
Sous-total	1 779 804 344,15		1 673 340 669,95	106 463 674,20		374 329 000,00	739 645 357,02	
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Parts de réassureurs dans les provisions techniques	840 491 319,86		581 548 066,57	258 943 253,29				
- Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	165 322 965,60		130 605 142,82	34 717 822,78				
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	2 075 333 717,69		911 171 385,47	1 164 162 332,22				
- Personnel	11 505 413,24		11 505 413,24					
- Etat	272 625 693,95		3 395 177,26	269 230 516,69				
- Comptes d'associés						272 625 693,95		
- Autres débiteurs	386 199 366,63		226 022 006,07	160 177 360,56				
- Compte de régularisation-actif	407 634 544,36		309 908 264,05	97 726 280,31				
Sous-total	4 159 113 021,33		2 162 650 042,24	1 996 462 979,09		272 625 693,95		
TOTAL	5 938 917 365,48		3 835 990 712,19	2 102 926 653,29		646 954 693,95	739 645 357,02	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au 31/12/2019

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, La situation Financière et les resultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins valeur latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	659 809 952,40	659 809 952,40	649 927 826,36	9 882 126,04
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	821 720 222,47	463 975 648,60	966 906 430,00	502 930 781,40
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	2 206 545 977,86	2 206 545 977,86	1 990 056 000,00	216 489 977,86
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)				
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	78 292 612,01	78 292 612,01	88 366 000,00	10 073 387,99
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	3 766 368 764,74	3 408 624 190,87	3 695 256 256,36	286 632 065,49
• Obligations de l'Etat (26211, 26221)	170 365 513,13	167 890 574,19	173 787 371,99	5 896 797,79
• Bons d-Trésor (26213, 26223)				
• Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	178 500 000,00	175 906 889,51	182 085 243,25	6 178 353,74
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)				
• Titres de créances négociables (2624)	14 000 000,00	14 000 000,00	14 005 000,00	5 000,00
• Autres obligations et bons (26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	753 708 843,89	742 759 542,42	768 847 384,76	26 087 842,34
TOTAL OBLIGATIONS, BONS & TITRES DE CRÉANCES NEGOCIABLES	1 116 574 357,02	1 100 557 006,12	1 138 725 000,00	38 167 993,88
• Titres de participation (2510, 2631)	1 094 812 562,22	1 047 161 290,47	1 180 693 000,00	133 531 709,53
• Actions cotées (2632)	3 214 072 242,04	3 168 131 666,19	3 480 806 000,00	312 674 333,81
• OPCVM Obligations (2634)	4 285 722 370,00	4 285 722 370,00	4 366 955 447,00	81 233 077,00
• OPCVM Actions (2635)	412 431 943,00	412 431 943,00	428 378 819,00	15 946 876,00
• OPCVM Divers (2636) destinés aux FPC en Titrisation	27 739 163,37	27 739 163,37	30 529 000,00	2 789 836,63
• Autres Actions et Parts Sociales (2633, 2638, 3501)	1 113 344 927,46			

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2019



Bilan consolidé IFRS

En milliers de dirhams

ACTIF	IFRS 9	IFRS 9	IAS 39
	31/12/19	01/01/19	31/12/18
Ecarts d'acquisition	1 224 540	1 224 540	1 224 540
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis			
Autres immobilisations incorporelles	208 691	206 773	206 773
ACTIFS INCORPORELS	1 433 231	1 431 313	1 431 313
Immobiliers de placement	1 452 564	1 206 981	1 206 981
Placements financiers	12 159 008	10 607 084	10 583 382
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 014 814	8 874 708	
Actifs financiers au coût amorti	1 144 194	1 732 375	1 883 676
Actifs financiers disponibles à la vente			8 699 706
PLACEMENTS	13 611 572	11 814 065	11 790 363
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	123 944	119 761	119 761
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT			
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	842 020	950 416	950 416
Immuebles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	370 133	532 389	532 389
Participation aux bénéfices différés actif	19 581	22 051	130 086
Impôts différés actif	196 879	209 270	184 529
Stocks	1 750 632	1 904 152	1 904 152
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 630 103	1 605 263	1 573 576
Créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	1 168 760	1 197 040	1 165 353
Créances d'impôts exigibles	429 180	430 610	430 610
Autres créances	950 795	896 497	917 103
Prêts et créances au coût amorti	185 235	164 996	164 996
AUTRES ACTIFS	5 347 303	5 600 232	5 672 445
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES			
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	326 512	314 084	293 478
TOTAL ACTIF	21 684 582	20 229 871	20 257 776
PASSIF	31/12/19	01/01/19	31/12/18
Capital	411 687	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	2 575 122	2 702 515	2 277 712
Ecarts de conversion			
Résultat net-part du groupe	446 571		405 190
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	4 603 302	4 284 124	4 264 511
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	54	69	69
CAPITAUX PROPRES	4 603 356	4 284 192	4 264 579
Provisions pour risques et charges	113 873	91 252	91 252
Dettes de financement	31 427	32 859	32 859
PASSIFS À LONG TERME	145 300	124 111	124 111
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	14 162 911	13 101 894	13 101 894
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements			
Participation aux bénéfices différés passif	185 826	27 170	110 948
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	14 348 737	13 129 064	13 212 842
Impôts différés passif	693 759	716 028	679 768
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	806 277	741 928	741 928
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	286 974	270 119	270 119
Autres dettes	713 637	776 220	776 220
AUTRES PASSIFS	2 500 647	2 504 295	2 468 035
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT			
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	86 542	188 209	188 209
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES			
TOTAL PASSIF	21 684 582	20 229 871	20 257 776

Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers de dirhams

	IFRS 9	IAS 39
	31/12/19	31/12/18
Primes émises	5 422 392	5 223 205
Variation des primes non acquises	-21 461	-39 876
PRIMES ACQUISES	5 400 931	5 183 329
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	114 001	293 993
Résultat des placements	961 087	689 620
Charges sur les placements	1 110 356	819 896
Gain variation JV sur actifs financiers à la JV par résultat	220 723	
Gain réalisé à la JV sur actifs AFS		55 114
Autres produits de placements	889 633	764 782
Charges sur les placements	-149 269	-130 276
Perte variation JV sur actifs financiers à la JV par résultat	-38 068	
Perte réalisée à la JV sur actifs AFS		-13 481
Autres charges de placements	-111 201	-116 795
Variation des dépréciations sur placements	-18 611	-114 982
Reprises des dépréciations sur les placements	19 976	41 602
Reprises des dépréciations des actifs au coût amorti	19 976	
Reprises des dépréciations des actifs AFS		32 114
Reprises des dépréciations - Autres placements		9 488
Dotations des dépréciations sur les placements	-38 587	-156 584
Dotations des dépréciations des actifs au coût amorti	-32 158	
Dotations des dépréciations des actifs AFS		-121 774
Dotations des dépréciations - Autres placements	-6 429	-34 810
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	942 476	574 638
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-4 380 226	-3 881 983
RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	-184 143	-199 417
FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	-544 095	-523 150
AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-758 486	-659 203
Charges nettes d'exploitation	-172 560	-210 807
Charges salariales	-300 866	-338 339
Reprises des amortissements et dépréciations	42 086	36 674
Dotations des amortissements et dépréciations	-327 146	-146 731
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	17 215	-60 755
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	607 673	727 452
RÉSULTAT NET DE CHANGE	86	155
CHARGES DE FINANCEMENT	578	-187 932
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	12 038	12 961
DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		
compte de liaison doit être égal à zéro en global		
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-173 819	-139 588
Résultat net de l'ensemble consolidé	446 556	413 048
Intérêts minoritaires	15	-7 391
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	446 571	405 190

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé – IFRS

En milliers de dirhams

	31/12/19	31/12/18
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	620 375	552 636
AJUSTEMENTS :		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	134 104	198 919
Variation nette des provisions techniques	1 157 238	831 459
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-12 038	-12 961
CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	1 279 304	1 017 417
Plus ou moins values nettes sur cessions	-250 004	-390 811
Charges liées aux dettes de financement	-212	47 395
RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	-250 216	-343 416
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-182 655	103 902
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	51 000	-848 754
Variation des autres actifs et passifs	94 837	8 845
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-192 077	-191 818
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	3 750	10 500
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 424 318	309 312
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise		
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée		-4 785
Incidence des autres flux liés aux opérations d'investissements	131 514	
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	131 514	-4 785
Cessions et remboursement des obligations	1	
Cessions des actions et des opcv	505 054	374 117
Cessions des immeubles	5 048	877
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX CESSIONS ET REMBOURSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS	510 103	374 994
Acquisitions des obligations		-1
Acquisitions des actions et des opcv	-2 017 626	-291 530
Acquisition des immeubles	-17 343	-6 568
TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS	-2 034 969	-298 099
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	0	1 175
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-43 215	-113 947
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-43 215	-112 772
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 436 567	-40 662
DIVIDENDES PAYÉS	-164 674	-175 889
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-164 674	-175 889
VARIATION NETTES DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS	333 613	285 033
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	333 613	285 033
TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR LES ÉMISSIONS DE DETTES FINANCIÈRES	1 311	-236
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-12 376	-812 446
Intérêts payés sur dettes de financement	212	-47 395
Variation nette des comptes courants	-20 239	654 494
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	-31 092	-205 583
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	137 847	-96 439
INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES	-11 503	
Variation de la trésorerie	114 095	151 479
Trésorerie d'ouverture	125 875	-46 210
Trésorerie de clôture	239 970	105 269
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	114 095	151 479

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – IFRS

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	RÉSERVES DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018.12	411 687	1 169 922	2 644 586		4 226 195	98 521	4 324 715
Résultat de la période			405 658		405 658	7 391	413 049
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-153 318		-153 318		-153 318
Résultat global de l'année			252 340		252 340	7 391	259 731
Variation du capital de l'entreprise consolidante							
Effet de variation du périmètre			-443 174		-443 174	-94 674	-537 848
Dividendes versés			-164 675		-164 675	-11 214	-175 889
Effet des changements de méthodes comptables							
Autres impacts			393 826		393 826	45	393 871
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018.12	411 687	1 169 922	2 682 902		4 264 511	69	4 264 579
IMPACT LIÉS À L'APPLICATION DE LA PHASE 2 IFRS 9 : DÉPRÉCIATION			19 613		19 613		19 613
SITUATION À L'OUVERTURE AU 01 JANVIER 2019 FTA	411 687	1 169 922	2 702 515		4 284 124	69	4 284 192
Résultat de la période			446 571		446 571	-15	446 556
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres							
Résultat global de l'année			446 571		446 571	-15	446 556
Variation du capital de l'entreprise consolidante							
Effet de variation du périmètre			131 267		131 267	1	131 268
Dividendes versés			-164 674		-164 674		-164 674
Effet des changements de méthodes comptables			66 433		66 433		66 433
Autres impacts			-160 419		-160 419		-160 419
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019.12	411 687	1 169 922	3 021 693		4 603 302	54	4 603 356

Lecture des agrégats majeurs

Chiffre d'affaires :

SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 0.35 % en termes de chiffre d'affaires pour s'établir à 5 536 MDH. Cette performance provient essentiellement de l'enregistrement d'une amélioration sur la branche Non vie de + 0.72 % pour un montant de 31 MDH, et d'une baisse de -1,03 % la branche vie soit un montant de -12 MDH.

Résultat net part du Groupe :

Le résultat net part du groupe a enregistré une augmentation de +10 % passant de 405.2 MDH au 31 Décembre 2018 à 446.5 MDH au 31 Décembre 2019.

Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 446.5 MDH.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2019

1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale du Groupe Sanlam, la société SAHAM Assurance est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed Zerkoutni 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 Février 2020.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2019.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 Décembre 2019 et au 31 Décembre 2018

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2019 reprennent les éléments de 2018.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IFRS 9.

a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimés et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IFRS 9

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traitées sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers

dans la note 1.4.1.1. Classification et mode de comptabilisation. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

1.4.2 Classification et évaluation des instruments financiers sous IFRS 9

Pour rappel, l'IASB a publié des amendements autorisant les compagnies d'assurances soumises à l'application de l'IFRS 17, de reporter l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'en 2021, concomitamment avec l'IFRS 17. Toutefois, le groupe Saham Assurance Maroc a choisi l'application de la norme IFRS 9 dans ses comptes consolidés à compter du 1er Janvier 2019.

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative par dérogation aux principes de la norme IAS 8. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2018.

Le groupe SAHAM Assurance Maroc a opté pour cette application. Ce qui conduit à présenter le bilan d'ouverture au 01/01/2019 comme si la norme IFRS 9 avait toujours été appliquée.

Rappel du contexte :

La norme IFRS 9 porte sur les instruments financiers et vient remplacer la norme IAS 39. La norme IFRS 9 introduit :

- un nouveau modèle de classification et d'évaluation des instruments financiers,
- un nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »,
- une comptabilité de couverture simplifiée et alignée sur la gestion des risques des entités.
- La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classification des passifs financiers par comparaison à IAS 39.

Classification et évaluation des actifs financiers :

L'IFRS 9 introduit une approche unique de classification pour tous les actifs financiers, soit au coût amorti, soit à la juste valeur. Deux critères doivent être considérés pour déterminer comment les actifs financiers doivent être classés et évalués :

- le business model de l'entité pour la gestion des actifs financiers, et
- les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier « Test SPPI ».

Ainsi, trois modèles économiques sont distingués selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- **HTC – Held to collect** : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels,
- **HTC&S – Held to collect & sale** : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers,
- **Autres / HFS – Held for sale** : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse du modèle de classification de la norme IFRS 9 et des options retenues par le Groupe :

Instruments financiers	Classification		Valorisation		Dépréciation sous IFRS9
	Ancien modèle (IAS 39)	Nouveau modèle (IFRS 9)	Ancien modèle (IAS 39)	Nouveau modèle (IFRS 9)	
Obligations et autres titres à revenu fixe	Actifs détenus jusqu'à échéance (HTM)	Actifs financiers détenus pour encaisser des flux de trésorerie contractuels (HTC)	Coût amorti	Coût amorti*	OUI
Actions cotées et non cotées et autres titres à revenu variable	Actifs disponibles à la vente (AFS)	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par OCI recyclable	Juste valeur par résultat	NON
Fonds de placement-OPCVM	Actifs disponibles à la vente (AFS)	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par OCI recyclable	Juste valeur par résultat	NON
Titres détenus pour des fins de transaction	Actifs de transaction	Détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	NON

* Sauf pour les actifs dont le test SPPI est non satisfaisant, ils sont valorisés à la juste valeur par résultat.

La juste valeur d'un actif est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente de cet actif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les modèles de valorisation à la JV restent ainsi identiques à ceux sous IAS 39.

La classification de la juste valeur par niveau hiérarchique est ventilée sur trois niveaux :

- Niveau 1 : Evaluation sur la base d'un prix de marché
- Niveau 2 : Evaluation sur la base d'un modèle mathématique ou transaction comparable
- Niveau 3 : Evaluation interne

En milliers de dirhams

Instruments financiers	31/12/19				01/01/19			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions cotées et titres assimilés - JV par résultat	4 245 482			4 245 482	3 379 250			3 379 250
Actions non cotées et titres assimilés- JV par résultat		656 441		656 441		587 459		587 459
Obligations du secteur privé - JV par résultat	50 367			50 367	50 379			50 379
Bons du trésor - JV par résultat	73 846			73 846	124 798			124 798
Fonds de placements - JV par résultat	5 988 678			5 988 678	4 732 822			4 732 822
Total actifs financiers à la juste valeur	10 358 373	656 441		11 014 814	8 287 249	587 459		8 874 708

Dépréciation des actifs financiers et des créances douteuses :

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Une matrice de provision basée sur les taux de défaillance observés dans le passé et ajustée pour prendre en compte les informations prospectives est utilisée pour évaluer le montant des pertes attendues sur créances.

Les primes contentieuses et les créances individuellement significatives sont analysées au cas par cas.

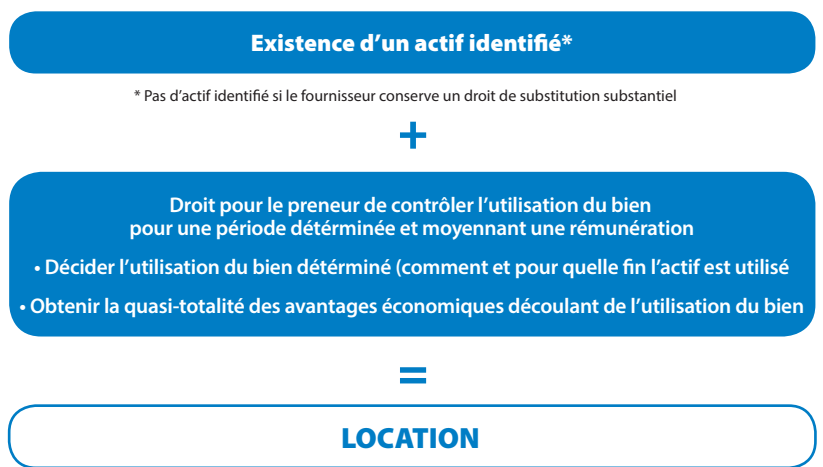
Application au 1^{er} Janvier 2019 :

Les nouvelles dispositions relatives à la phase 2 dépréciations sont appliquées selon la méthode rétrospective. Par conséquent les impacts IFRS 9 chez le groupe Saham Assurance Maroc au 01/01/2019 ont été comptabilisés en contrepartie des réserves.

1.4.3 Contrats de location

La norme IFRS 16 - Contrats de locations, publiée le 13 Janvier 2016, remplace la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 & 27. La date d'application de la norme IFRS 16 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Application anticipée autorisée pour s'aligner avec la date d'application de la norme IFRS 15.

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :



Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition :

SAHAM Assurance Maroc a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

SAHAM Assurance Maroc a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

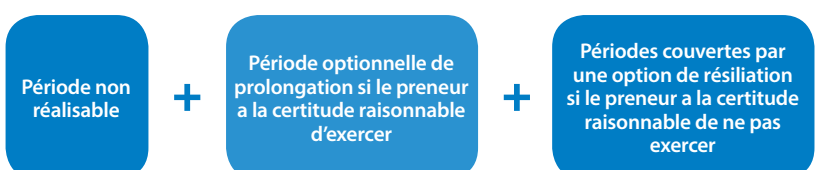
- Contrat de location relatif à des biens de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les états financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

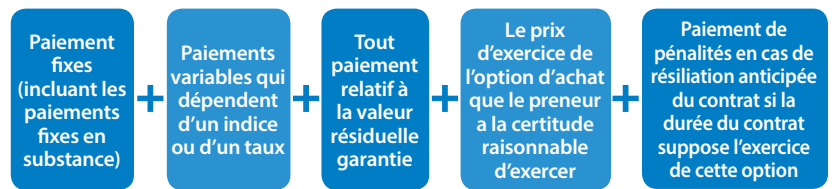
Durée du contrat de location :

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

1.4.4 Immeubles de placement :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Valorisation :

- Le modèle de la juste valeur : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont réévalués à la fin de chaque période de reporting. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles se produisent. « La juste valeur est le prix auquel le bien pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans une transaction sans lien de dépendance, sans déduction des coûts de transaction (voir IFRS 13) ».
- Le modèle du coût : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont évalués au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. La juste valeur est indiquée en annexe. Les gains et pertes sur cession sont comptabilisés en résultat.

N.B. : Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Option retenues :

Le groupe Saham assurance Maroc a procédé au changement de la méthode de valorisation de ses immeubles de placement, en passant du modèle du coût au modèle de la juste valeur en 2019.

1.4.5 IFRIC 23 :

La présente interprétation apporte des éclaircissements sur la façon d'appliquer les dispositions de l'IAS 12 en matière de comptabilisation et d'évaluation en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux.

L'entité doit alors comptabiliser et évaluer l'actif ou le passif d'impôt exigible ou différé en appliquant les dispositions de IAS 12, en fonction du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des bases fiscales, des pertes fiscales non utilisées, des crédits d'impôts non utilisés et des taux d'impôt déterminés selon la présente interprétation.

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2019



NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31 Décembre 2018 et le 31 Décembre 2019 :

Entité	% de contrôle au 31.12.2019	Méthode de consolidation au 31.12.2019	% de contrôle au 31.12.2018	Méthode de consolidation au 31.12.2018
Saham Assurance	100%	IG	100%	IG
Saham Assistance	25%	MEE	25%	MEE
Tasliif*	0,00%	Déconsolidée	69,28%	IG
Saham Asset Management	100%	IG	100%	IG
Saham Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	100%	IG
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Errahma	100%	IG	100%	IG
Participation Khalladi**	100%	IG		

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence
* L'entité Tasliif a été déconsolidée du périmètre de SAHAM Assurance Maroc au 31/12/2018
** Nouvelle entrée en périmètre

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

En milliers de dirhams

	31/12/19			31/12/18		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	1 098 229	4 324 163	5 422 392	1 044 943	4 178 262	5 223 205
Autres produits hors activité d'assurance	69 141	44 860	114 001	134 541	159 452	293 993
TOTAL	1 167 370	4 369 023	5 536 393	1 179 484	4 337 714	5 517 198

Produits nets de placement

En milliers de dirhams

	31/12/19	31/12/18
Revenus des immeubles	51 969	56 901
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	5 704	5 919
Revenus obligations	66 540	81 199
Surcote / décote obligations	-3 950	-4 208
Revenus instruments de capitaux propres	201 793	162 765
Revenus prêts aux assurés	5	5
revenus des autres prêts	16 716	29 724
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	2 691	188
Frais de gestion des placements	-55 925	-34 189
Plus values sur cession des Immeubles	5 048	877
Gain variation JV sur actifs financiers à la JV par résultat	220 723	
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	387 892	286 872
Plus values de cession - OPCVM	61 886	4 639
Variation des dépréciations sur placements	-18 611	-114 982
+/- Value de consolidation		98 928
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	942 476	574 638

Charges nettes d'exploitation

En milliers de dirhams

	31/12/19	31/12/18
Achats de marchandises revendus	17 871	16 769
Consommation de matières et fournitures	2 030	8 220
Autres charges opérationnelles	-17 840	-33 748
Autres produits opérationnels	156 185	164 565
Charges externes	-255 349	-293 575
Impôts et taxes	-43 233	-45 293
Pertes sur créances irrécouvrables	-32 224	-27 745
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-172 560	-210 807

Charges techniques des activités d'assurance

En milliers de dirhams

	31/12/19			31/12/18		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-535 008	-2 681 674	-3 216 682	-527 925	-2 735 759	-3 263 684
Variation provisions mathématiques	-531 362	36 788	-494 574	-565 990	22 958	-543 032
Variation des provisions pour sinistres à payer	-2 442	-497 621	-500 063	12 958	-125 091	-112 133
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	-6 000	-26 766	-32 766	6 200	-5 062	1 138
Variation provisions pour participation aux bénéfices	-12 153	0	-12 153	18 357	0	18 357
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	-123 988		-123 988	17 371		17 371
Variations des autres provisions techniques						
Variation de la provision pour capitalisation						
Variation des provisions pour risques en cours						
Variation des provisions d'exigibilité						
TOTAL	-1 210 953	-3 169 273	-4 380 226	-1 039 029	-2 842 954	-3 881 983

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Actifs valorisés au coût amorti

En milliers de dirhams

	31/12/19	01/01/19
Actifs financiers au coût amorti	1 263 790	1 839 789
créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	1 814 302	1 808 893
Prêts et créances au coût amorti	185 235	164 996
TOTAL	3 263 327	3 813 678
Dépréciation	-765 138	-719 267
TOTAL ACTIFS AU COÛT AMORTI NETS DES DÉPRÉCIATIONS	2 498 189	3 094 411

Actifs valorisés à la juste valeur par résultat

En milliers de dirhams

	31/12/19	01/01/19
Actions et autres titres à revenu variable	4 901 923	3 966 709
Coté	4 245 482	3 379 250
Non coté	656 441	587 459
Obligations et autres titres à revenu fixe	124 213	175 177
Coté	124 213	175 177
Non coté		
Fonds de placement	5 988 678	4 732 822
TOTAL ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	11 014 814	8 874 708

Autres actifs incorporels

En milliers de dirhams

Autres immobilisations incorporelles	31/12/19	31/12/18
Autres Immobilisations incorporelles	452 130	431 081
TOTAL BRUT	452 130	431 081
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-243 431	-224 308
TOTAL AMORTISSEMENT	-243 431	-224 308
TOTAL NET	208 699	206 773

Immobilier de placement

En milliers de dirhams

IMMOBILIERS DE PLACEMENTS	31/12/19	31/12/18
Terrains	548 740	618 896
Constructions	745 531	919 757
Autres placements immobiliers	158 293	27 748
TOTAL BRUT	1 452 564	1 566 401
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions		-359 420
Amortissements des autres placements immobiliers		0
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS		-359 420
TOTAL NET	1 452 564	1 206 981

Impôts différés

En milliers de dirhams

IMPOTS DIFFERES ACTIF	IFRS 9	IFRS 9	IAS 39
	31/12/19	01/01/19	31/12/18
Impôts sur les instruments financiers	98 814	126 126	101 385
Impôts sur les immeubles de placement		488	488
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	15 136	10 189	10 189
Impôts sur les différences temporaires en social	0	0	0
Impôts sur les avantages au personnel	30 797	32 173	32 173
Impôts sur les immobilisations incorporelles	1 240	2 665	2 665
Impôts sur les immobilisations corporelles	1 775	1 775	1 775
Autres	49 117	35 854	35 854
TOTAL	196 879	209 270	184 529

IMPOTS DIFFERES PASSIF	IFRS 9	IFRS 9	IAS 39
	31/12/19	01/01/19	31/12/18
Impôts sur les instruments financiers	270 444	259 162	222 902
Impôts sur les immeubles de placement	36 326	11 716	11 716
Impôts sur les immobilisations incorporelles	-338	-395	-395
Impôts sur les immobilisations corporelles	40 022	39 492	39 492
Autres	347 305	406 053	406 053
TOTAL	693 759	716 028	679 768

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

VENTILATION PAR NATURE	IFRS 9			IFRS 9			IAS 39		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance			0			0			0
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation			0			0			0
Primes acquise non émises	207 850		207 850	189 369		189 369	189 369		189 369
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	253 493		253 493	218 854		218 854	218 854		218 854
Créances sur des assurés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 814 302	-645 542	1 168 760	1 808 893	-611 853	1 197 040	1 808 893	-643 540	1 165 353
TOTAL	2 275 645	-645 542	1 630 103	2 217 116	-611 853	1 605 263	2 217 116	-643 540	1 573 576

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

En milliers de dirhams

DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE	31/12/19	31/12/18
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	252 938	272 388
Comptes courants créateur avec d'autres compagnies d'assurance	300 700	199 458
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	252 639	270 082
TOTAL	806 277	741 928

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

En milliers de dirhams

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE	31/12/19	31/12/18
Provisions pour primes non acquises	57 553	60 126
Provisions pour sinistres à payer	403 417	483 751
Autres provisions techniques		
TOTAL	460 970	543 877
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	327 490	349 672
Provisions pour sinistres à payer	53 560	56 867
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
TOTAL	381 050	406 539
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS		
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	842 020	950 416

Participation aux bénéfices différés

En milliers de dirhams

	IFRS 9			IFRS 9			IAS 39		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	19 581	123 988	-104 407	20 235	1 853	18 382	128 270	1 853	126 417
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres		61 838	-61 838	1 816	25 317	-23 501	1 816	109 095	-107 279
TOTAL	19 581	185 826	-166 245	22 051	27 170	-5 119	130 086	110 948	19 138

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers de dirhams

	31/12/19	31/12/18
Dettes financières à court terme	86 542	188 209
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	326 512	293 478
TRÉSORERIE NETTE	239 970	105 269

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE AU 31 DÉCEMBRE 2019



NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

En milliers de dirhams

	31/12/19				31/12/18			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 422 392	141 187	-27 186	5 536 393	5 223 205	321 364	-27 371	5 517 198
Résultat d'exploitation	715 024	30 049	-137 400	607 673	596 007	142 266	-10 821	727 452
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		12 038		12 038		12 961		12 961
Charge ou produit d'is	-223 141	-6 061	55 383	-173 819	-121 642	-26 004	8 058	-139 588
Résultat net	491 399	6 289	-51 117	446 571	328 830	21 978	54 381	405 190
Capitaux propres	3 802 183	1 503 532	-702 359	4 603 356	3 409 367	1 381 676	-526 464	4 264 579
Dettes de financements	8 990	22 437	0	31 427		32 859	0	32 859
Placements	15 744 247	402 063	-2 534 738	13 611 572	14 179 240	105 461	-2 494 338	11 790 363
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-613 067	-232 284	-432 757	-1 278 108	-799 155	-273 999	-386 874	-1 460 028
Titres mis en équivalence		59 037	64 907	123 944		54 854	64 907	119 761
Acquisitions d'actifs non courants	34 912	4 161		39 073	71 489	40 281		111 770
TOTAL ACTIF	20 732 082	2 807 276	-1 854 776	21 684 582	19 177 455	2 710 359	-1 630 038	20 257 776

Information sectorielle par zone géographique

En milliers de dirhams

	31/12/2019						31/12/18					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 563 579				-27 186	5 536 393	5 544 569				-27 371	5 517 198
Résultat d'exploitation	745 073				-137 400	607 673	738 273				-10 821	727 452
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	12 038					12 038	12 961					12 961
Charge ou produit d'is	-229 202				55 383	-173 819	-147 646				8 058	-139 588
Résultat net	497 688				-51 117	446 571	350 808				54 381	405 190
Capitaux propres	5 305 715				-702 359	4 603 356	4 791 043				-526 464	4 264 579
Dettes de financements	31 427				0	31 427	32 859				0	32 859
Placements	16 146 310				-2 534 738	13 611 572	14 284 701				-2 494 338	11 790 363
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-845 351				-432 757	-1 278 108	-1 073 154				-386 874	-1 460 028
Titres mis en équivalence	59 037				64 907	123 944	54 854				64 907	119 761
Acquisitions d'actifs non courants	39 073					39 073	111 770					111 770
TOTAL ACTIF	23 539 358				-1 854 776	21 684 582	21 887 814				-1 630 038	20 257 776



Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la Société
SAHAM ASSURANCES S.A.
216, Bd Zerkouni
Casablanca

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société SAHAM ASSURANCE S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 4.401.324.372,34 dont un bénéfice net de MAD 405.753.007,54.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société SAHAM ASSURANCE S.A. au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée par les lois 20-19, 20-05 et 78-12, nous vous informons que la société SAHAM ASSURANCE S.A. a procédé au cours de l'exercice 2019 à la création de la filiale PARTICIPATION KHALLADI détenue à 100% pour un apport de MMAD 131.

Casablanca, le 06 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
37, Boulevard, Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA
Tél: (212) 21 23 79 00 - Fax: (212-2) 2 39 02 26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: (212) 21 23 79 00 - Fax: 0522 27 47 34
Abdelaziz ALMECHATT
Associé



Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la Société
SAHAM ASSURANCE S.A.
216, Bd Zerkouni
Casablanca

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société SAHAM ASSURANCE S.A., et de ses filiales (Groupe SAHAM ASSURANCE), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des annexes aux comptes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 4.603 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 447.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Casablanca, le 06 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
37, Boulevard, Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA
Tél: (212) 21 23 79 00 - Fax: 0522 27 47 34
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Abdelaziz ALMECHATT
Associé